



*Syndicat d'Initiative et d'Intérêts Locaux  
Fetschenhof-Cents  
160, rue de Trèves  
L-2630 Luxembourg*

Luxembourg, le 23 juillet 2010

Au collège des bourgmestre et échevins  
de la Ville de Luxembourg

Concerne : Vignette de résident  
Notre réf. 69-2010

Monsieur le Bourgmestre,  
Mesdames, Messieurs les Echevins,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons été approchés par Monsieur Guillaume Schosseler, Président de la Fanfare Royale Grand-Ducale, qui s'est plaint du fait qu'il n'a plus reçu cette année une vignette gratuite pour sa camionnette immatriculée 5767 pour le stationnement résidentiel au Cents.

Même si cette camionnette porte la mention de camping-car sur la carte grise, Monsieur Schosseler disposait d'une telle vignette durant les 8 dernières années. En plus, il s'agit en l'occurrence d'une mesure réellement vexatoire, car il est notoirement connu que Monsieur Schosseler, n'utilise plus cette voiture, âgée de 18 ans, en tant que camping-car, mais, bénévole par excellence, l'intéressé met cette voiture gratuitement à la disposition des membres de la fanfare pour le transport exclusif d'instruments de musique encombrants.

Pour ces raisons, et pour apprécier à sa juste valeur le dévouement de Monsieur Schosseler, surtout à l'approche de l'année du bénévolat, nous vous prions d'inviter le service concerné à revoir cette décision et à délivrer sa vignette de résident à l'intéressé.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, l'expression de nos sentiments très distingués.

Pour le comité du SIILFC

Fernand Cordier  
vice-président

Fernand Diederich  
président

